

LB

Affiché le 29/04/2026  
Retiré le .....

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WITTENHEIM,

**VU** les articles, L 2212-1, L 2542-2 et L 2542-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les articles R 411-1 et suivants, R 417-10 du Code de la Route,

**VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,

**CONSIDERANT** que dans le cadre des Fêtes du **vendredi 8 mai 2026**, se déroulant devant la Mairie, rue d'Ensisheim, il est nécessaire d'interdire le stationnement de 09h00 à 14h30, pour des raisons de sécurité,

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Pendant la durée de la manifestation, l'arrêt et le stationnement seront interdits à tous véhicules motorisés, rue d'Ensisheim, le **vendredi 8 mai 2026** de 09h00 à 14h30, en face des numéros 24 et 26. Le stationnement sera uniquement autorisé et réservé aux services de secours.

**ARTICLE 2 :** Des panneaux de signalisation conformes aux prescriptions réglementaires seront posés et rappelleront cette prescription aux usagers.

**ARTICLE 3 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi. De même, tout véhicule en infraction sera déplacé aux frais et charge de son propriétaire.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 5 :** Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Procureur de la République – 21 Ave Robert Schuman - 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Commandant de Police – BP 95 – 68273 WITTENHEIM CEDEX
- Monsieur le Médecin Chef du SAMU-CH E. MULLER – 20 Ave du Dr. Laennec – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours – [cis.wittenheim@sdis68.fr](mailto:cis.wittenheim@sdis68.fr),
- M2A – Service PUPA – Z.A. route de Wittelsheim – 68120 RICHWILLER



WITTENHEIM, le 21 avril 2026

Le Maire

  
Mathieu NICO

